

Quand Caumont-sur-Durance donne des idées aux autres communes



Dans le maelstrom de notre organisation administrative française, la commune ou leurs regroupements se saisissent de plus en plus de « sujets » qui concernent notre vie quotidienne. Saviez-vous par exemple que Caumont-sur-Durance a été la première à avoir lancée en 2013 une mutuelle communale négociée et réservée à ses habitants ? Aujourd’hui, plus de 10 000 villes ont emboîté le pas.

Bien que l’on ait enlevé aux communes de nombreuses prérogatives ou compétences, pour ne leur laisser que les emmerdes diront certains maires, la proximité offerte par l’échelon communal apparaît aujourd’hui comme logique, naturel et surtout efficace. Démonstration est faite à Caumont-sur-Durance où on s’est inspiré des mutuelles d’entreprises pour en proposer aux habitants de la commune. L’idée en revient à Véronique Debue alors adjointe aux affaires sociales de la ville. Elle a été mise en œuvre, en



Ecrit par Didier Bailleux le 9 septembre 2025

2013, sous l'impulsion et le mandat de Joël Fouiller, le précédent maire. C'est la MGA (Mutuelle Générale d'Avignon) qui a emporté le marché. Aujourd'hui, cette mutuelle compte près de 600 adhérents sur les 5 500 habitants de la commune. Un vrai succès. Il se dit même qu'en tant que pionniers, ces habitants souscripteurs bénéficient d'un tarif particulièrement avantageux.

Même des départements ou des régions se sont lancés dans les complémentaires santé

Née à Caumont-sur-Durance les mutuelles communales ont fait bien des émules. Aujourd'hui, plus de 10 000 communes en proposent à leurs administrés. « Chaque mois je continue à recevoir 2 à 3 appels de maires qui veulent se renseigner pour proposer eux aussi ce service » confie Claude Morel, l'actuel maire de la commune. Même des départements ou des régions se sont lancés dans les mutuelles pour leur administrés.

Toutes ces initiatives et ces réalisations font démonstration que dans bien des cas l'échelon communal est la bonne approche

Mais il y a pas que les mutuelles qui intéressent les communes. Certaines proposent également des assurances habitations groupées. D'autres s'investissent dans la production d'électricité avec la mise en œuvre de centrales photovoltaïques. Comme à Mérindol où le maire, Philippe Batoux, est allé jusqu'au bout de cette logique en créant une coopérative où les habitants sont associés à l'affaire. On pourrait aussi prendre l'exemple de la gestion de certains réseaux de distribution d'eau potable qui sont revenus aux communes... Toutes ces initiatives et ces réalisations font démonstration que dans bien des cas l'échelon communal peut être la bonne approche. D'ailleurs, si la défiance des français envers les politiques est à son maximum les maires par contre continuent d'avoir la côte.